



UNSa Justice

Monsieur Eric DUPOND-MORETTI
Garde de sceaux, ministre de la Justice
13 Place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Pantin, le 13 Novembre 2023

REF. : EC/WF/76/13112023

OBJET : contributions et missions des personnels pénitentiaires dans le cadre du déroulement des Jeux Olympiques 2024

Monsieur le ministre,

L'UFAP UNSa Justice appelle votre attention sur l'impact des jeux olympiques sur le fonctionnement et l'organisation des services pénitentiaires avant et durant l'été 2024. Leur déroulement affectera nécessairement les conditions de travail des personnels, leur vie professionnelle et leur vie familiale.

L'aspect sécurité des jeux et la politique « zéro délinquance » du gouvernement auront des répercussions dans l'ensemble des services et sur l'exécution des missions : multiplication des missions extérieures, augmentation des incarcérations et des comparutions immédiates qui s'accompagneront fatalement d'un surencorement plus important encore des établissements pénitentiaires, notamment en région parisienne.

Avec cette charge de travail supplémentaire qui s'annonce, les personnels seront forcément sollicités et mis à contribution plus encore qu'à l'accoutumée. Des échanges semblent être en cours, au niveau interministériel, sur le rôle et les attendus des différents ministères et administrations.

Une augmentation des rythmes de travail, des reports et des réductions de congés, des reports de congés bonifiés seraient, par ailleurs, évoqués par la Fonction Publique. Aujourd'hui, la direction de l'administration pénitentiaire n'est pas en mesure de nous informer sur les réorganisations à venir et les conséquences induites pour les personnels. Pourtant, le temps presse.

Si l'investissement et le professionnalisme des personnels seront à la hauteur des enjeux de ce rendez-vous mondial, notre organisation syndicale attend qu'ils soient légitimement reconnus par un régime indemnitaire dérogatoire.

L'UFAP UNSa Justice vous demande de transmettre des directives auprès du directeur de l'administration pénitentiaire afin qu'il organise très rapidement des réunions de travail. Dans l'intérêt de toutes et tous, ces sujets doivent être abordés et traités, avec anticipation et non dans la traditionnelle précipitation, dans le cadre d'un dialogue social respectueux et constructif.

Dans cette attente, je vous prie d'accepter, monsieur le ministre, mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général,

Emmanuel CHAMBAUD

Copie :
M RIDEL Directeur de l'Administration Pénitentiaire